

COMMUNE DE CANAPLES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2024

Membres du Conseil : 13

Présent à la séance : 09

Pouvoir : 0

Date de la convocation : 11 Octobre 2024

Date de la séance : 18 Octobre 2024

Heure de la séance : 20 heures 30 minutes

L'An deux mil vingt-quatre, le dix-huit Octobre, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Canaples se sont réunis au nombre de neuf à la salle du bibliobus, lieu ordinaire de leur séance, sous la Présidence de :

Monsieur Marcel POISSON, Maire

Etaient présents MM. Les adjoints, MM. Les conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L2121-17 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Présents :

Yasmine HAFIAN, Pascal GODARD : Adjoints au Maire

Ingrid BRASSEUR, Claudie DUHAMEL, Jean François GAFFET, Françoise GRAUX, Céline LIETARD,
Jane TEMMERMANN, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Léon LENNE donne pouvoir à Pascal GODARD

Isaline DEBETHUNE donne pouvoir à Céline LIETARD

Absent excusé :

Anthony MEUNIER

Absent non excusé :

Alain JARDIN

M. Marcel POISSON Maire ouvre la séance à 20h30.

Madame HAFIAN Yasmine est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 13 septembre 2024 :

M. le Maire fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 13 septembre 2024.
Le Conseil Municipal, adopte ledit compte rendu.

2. Démission d'une conseillère municipale :

Suite à son déménagement le 28 septembre 2024, Madame Pauline DE SAINT RIQUIER quitte le Conseil municipal par démission.

3. Projet d'amélioration énergétique des bâtiments communaux :

Devis estimatif : Devis territoire d'énergie pour la rénovation de la chaufferie
L'Etude du cabinet d'étude de Monsieur Bournois est exposée par Monsieur le Maire, elle met en évidence une économie d'énergie à hauteur de 42% soit 2% supérieur au plancher rendant le projet éligible au subvention.

Le Cabinet d'études OPEIC Bâtiments a rendu le descriptif estimatif pour le projet de rénovation et d'amélioration énergétique des bâtiments communaux et scolaires, celui-ci se monte à 115 335,00 € HT soit 138 402,00 € TTC.

A cela s'ajoute le projet de changement de chaudière.

Le projet complet se monte à 216 048,00 € HT (259 257,60 € TTC), subventionné par la DETR, le Territoire d'Énergie et une demande auprès du Conseil Départemental, selon la délibération suivante adoptée à l'unanimité.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

CONSCIENT à demander les subventions se rattachant au projet.

ADOpte A L'UNANIMITE

4. Remplacement d'un employé communal :

Un employé communal est en arrêt de travail, l'arrêt est à ce jour acté jusqu'au 13 novembre.
Cet arrêt est susceptible d'être prolongé.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

S'ACCORDE à prolonger le contrat du saisonnier Monsieur Léo BONTE jusqu'au retour de l'employé communal absent.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Organisation du 11 Novembre - Récompenses des maisons fleuries :

Commémoration 11h15, remise des récompenses maisons fleuries aux vœux du Maire.

6. Questions diverses :

- Convention de la saur pour le suivi arrivé à échéance : nouvelle proposition 31 849,00 € pour l'ensemble du réseau et de la station.
- Téléthon, Samedi 07 Décembre : repas Tripes Frites - animations et stands avec moments musicaux - Choral Bocage en Cœur de Villers Bocage et Groupe Les Red Pants d'Ailly-sur-Noye et Animation par Thibaut LAVENDE, marche nocturne le vendredi soir.
- Départ de Marie Pierre DUMEIGE qui prend sa retraite le 31 décembre, employée d'Halloy, demande d'un contrat PEC pour en assurer le remplacement.
- Projet participatif, des idées ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24.

Marcel POISSON
Maire de Canaples